

Politique environnementale **MAIF**



MAIF

assureur militant

Politique environnementale **MAIF**



L'enjeu climatique et environnemental est l'affaire de tous, et la prise de conscience d'une urgence à agir augmente en même temps que la fréquence des phénomènes extrêmes et souvent dramatiques, partout dans le monde, révélateurs de la nécessité de modifier sa compréhension du monde et ses comportements. Entreprise citoyenne, fondée sur une démarche d'intérêt général et de long terme, la MAIF porte dans sa mission première cette préoccupation humaine et sociétale. Elle a très tôt pris la mesure des défis à relever pour préserver la planète, ses ressources et ses équilibres, pour envisager des modes de production et de consommation plus vertueux, plus respectueux de notre environnement. Convaincus qu'en tant qu'entreprise et communauté humaine de plus de trois millions de sociétaires, nous avons un rôle à jouer et même un devoir d'exemplarité, nous avons choisi de piloter chaque pan de notre activité de manière responsable, et d'inscrire ce principe phare au cœur de notre stratégie. Au fur et à mesure des réalisations concrètes, il est devenu une composante majeure de notre marque, que plébiscitent nos sociétaires. Ils ne se trompent pas sur la sincérité de cet engagement.

Militante par nature, la MAIF se met au service de la cause environnementale et sociétale en faisant d'elle la clé de voûte de ses offres de produits et de services. Tous encouragent les comportements responsables et une utilisation parcimonieuse des ressources.





Dominique Mahé
président de la MAIF

Pascal Demurger
directeur général de la MAIF

Dans son organisation interne, elle veille à orienter ses achats vers des matériels et des fournisseurs écologiquement vertueux. Elle maîtrise sa consommation énergétique, sa politique d'impression, optimise la gestion de ses déchets. Elle encourage ses sociétaires comme ses salariés à préférer les modes de mobilité alternatifs moins polluants. Très active sur le terrain pour expliquer et promouvoir, elle n'a de cesse d'associer ses collaborateurs, ses parties prenantes et le grand public à sa démarche.

Ce document retrace l'historique de notre engagement et met en lumière les étapes déjà franchies et celles à franchir d'ici 2022.



Nous, assureur mutualiste

à partir
de la page

6

➔ Être un acteur **toujours plus écoresponsable**

- 1 | En intégrant l'environnement dans nos offres
- 2 | En soutenant la recherche sur les risques climatiques

Nous, entreprise

à partir
de la page

14

➔ Être un acteur **qui améliore ses performances**

- 1 | Dans ses pratiques d'investissement responsable
- 2 | Dans le domaine des achats
- 3 | En matière informatique
- 4 | En termes de communication
- 5 | En maîtrisant sa consommation énergétique
- 6 | En agissant sur les déplacements de ses collaborateurs
- 7 | A travers une gestion optimale de ses déchets

➔ Être un acteur **qui pilote sa politique environnementale**

- 1 | En associant les acteurs internes
- 2 | En suivant et mesurant sa performance environnementale
- 3 | En impliquant toutes les parties prenantes

Nous, acteur engagé dans la cité

à partir
de la page

42

- 1 | Avec le soutien de nos partenaires
- 2 | En sensibilisant au changement climatique
- 3 | En incitant aux comportements alternatifs



Nous, **assureur mutualiste**

➔ **Être un acteur
toujours plus
écoresponsable**

1 | En intégrant l'environnement dans nos offres

Historique

Habitation

- > Notre assurance habitation couvre sans surcoût ni déclaration spécifique les **dispositifs de production d'énergie et les nouveaux matériaux de construction écologiques** (bois, paille...). Nous proposons la réalisation d'un diagnostic écoénergie par un expert indépendant, qui permet d'analyser son logement et d'être conseillé dans sa démarche de rénovation.
 - > maif.fr/diagecoenergie

Auto

- > Nos réparateurs partenaires sont engagés à respecter les règles relatives à la protection de l'environnement, notamment en matière de tri des déchets, de recyclage et d'utilisation de peinture à l'eau. Par ailleurs, ils s'inscrivent dans des actions écoresponsables telles que l'expertise à distance sociétaire, l'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire ou encore l'application de méthodologies de réparation écologiquement plus vertueuses.
- > Nous assurons gratuitement les **opérations Pédibus de ramassage scolaire à pied**.
- > Nous prenons part au **recyclage des déchets dangereux** des prestataires techniques automobiles.
- > Des **pièces automobiles de réemploi** sont proposées aux sociétaires pour la remise en état de leur véhicule dès lors que les éléments endommagés ne sont évidemment pas réparables (hors éléments de sécurité).
- > Hors cadre assurantiel, un **service gratuit de recyclage propre** est offert aux sociétaires lorsque leurs véhicules en fin de vie sont destinés à la destruction (sous réserve que ces derniers soient complets).

Épargne

- > Les contrats Assurance vie Responsable et Solidaire et PER Responsable et Solidaire **permettent d'épargner sur des supports d'investissement ISR et solidaires.**
- > **MAIF Impact Solidaire** est labellisé par Finansol.
- > Nous avons créé un **Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) solidaire**, distribué par nos conseillers en gestion de patrimoine, labellisé par Finansol.

1 %

de l'encours total du contrat Assurance vie Responsable et Solidaire est investi dans le fonds MAIF Impact Solidaire.

Partenaires/collaboratif

- > **Partenaire de Wheeliz** (autopartage de véhicules aménagés pour le handicap entre particuliers), nous avons conçu une offre adaptée pour la protection des personnes et du véhicule durant le temps de la location.
- > Depuis 2015, nous assurons un nombre croissant de **start-up développant des services collaboratifs dans le domaine du logement et du transport** pour réduire l'impact environnemental des services et produire moins de biens de consommation.
- > Notre offre habitation s'est adaptée aux nouveaux **services proposés par ses partenaires de l'économie collaborative**. Les échanges de biens, la colocation, sont couverts par une offre assurantielle sur mesure.



Nous assurons un nombre croissant de start-up développant des services collaboratifs...

Actions réalisées depuis 2016

Habitation

- > Notre offre d'assurance inclut désormais, en formule 3, une nouvelle garantie « panne » **privilégiant la réparation au remplacement des équipements électroménagers et audiovisuels** de moins de 5 ans, informatiques, et de téléphonie de moins de 3 ans.
- > La perte de production d'électricité des **panneaux photovoltaïques** endommagés suite à un sinistre couvert est prise en charge à hauteur de 1 000 € (formule 3 du contrat).
- > Nous avons été **sponsor de la journée nationale du réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques**.



Nous encourageons
et récompensons
la **conduite responsable**
de nos membres.

Auto

- > Nous avons participé à la création de **l'application mobile Zaléo**, en test sur Bordeaux et Strasbourg, destinée à **promouvoir les modes de mobilité durables** via la construction d'itinéraires alternatifs, économiques, écologiques et conviviaux : covoiturage, autopartage, vélo, marche, transports en commun...
- > Nous avons lancé une **assurance collaborative** à l'intention de la communauté des **conducteurs de véhicules électriques** via notre filiale Altima. En offrant une couverture et des services adaptés, nous encourageons et récompensons la conduite responsable de nos membres.
- > Une offre à la minute destinée **aux petits rouleurs**, clients de notre filiale Altima, favorise une utilisation moindre du véhicule.

Épargne

- > Le contrat d'assurance vie MAIF Avenir Patrimoine, lancé en mai 2016, est une offre haut de gamme incluant une gestion pilotée novatrice via le profil exclusif Préférence ISR (un minimum de **30 % du portefeuille est dédié à des fonds de type socialement responsable**).
- > Les FIP solidaires lancés avec succès en 2014 ont été reconduits en 2016, 2017 et 2018. Ce **fonds d'investissement de proximité** conçu avec France Active est presque entièrement **alloué au financement de PME exerçant leur activité dans le secteur de la dépendance santé**.

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > Plusieurs **unités de compte labellisée TEEC** (Transition énergétique et écologique pour le climat) devraient être introduites dans notre contrat d'assurance vie.
- > Pour promouvoir l'économie circulaire à travers les solutions de réparation offertes à ses sociétaires, nous proposerons une **animation spécifique autour de la pièce recyclée** aux partenaires concernés, à savoir le triptyque experts-réparateurs-recycleurs.
- > Nous nous donnons pour objectif d'ici 2022 de réaliser **10 % de réparations automobiles avec des pièces de réemploi** (6 % en 2019).
- > Afin d'accompagner au mieux **les nouvelles mobilités urbaines**, l'offre MAIF s'est adaptée pour apporter à tous une **solution assurantielle adaptée**. Tous les nouveaux engins de déplacement personnels motorisés que sont les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards... mais aussi les vélos électriques ou à assistance électrique, trouvent ainsi tous une couverture au sein de la gamme de contrats MAIF.
- > Sur la plateforme Coach Auto, nous proposons à nos sociétaires des tarifs négociés avec des partenaires et, à venir, un **contrôle technique à dimension écologique renforcée** Contrôle vert.



OBJECTIF 2022 :
10 % de réparations automobiles avec des pièces de réemploi.

- > Dans le cadre du service Navigation accompagnée, qui met en relation les plaisanciers pour conaviguer et partager leur passion, l'association Echo-mer, partenaire de la MAIF, propose des **sorties de sensibilisation aux enjeux environnementaux du milieu nautique**. L'association met à disposition une information pratique pour naviguer écoresponsable.
> navigation-accompagnee.fr
- > Nous nous engageons dans la démarche environnementale Atlantique menée par l'Association des ports de plaisance de l'Atlantique (Appa). Celle-ci vise à **accompagner les plaisanciers dans une pratique respectueuse de l'environnement et à promouvoir l'économie circulaire dans les ports**.
- > Lancement d'une **assurance dédiée aux porteurs de projets photovoltaïques financés par des citoyens** aux côtés de notre partenaire Énergie partagée.

2 | En soutenant la recherche sur les risques climatiques

Historique

- > Depuis trente ans, la Fondation MAIF pour la recherche conduit des projets de recherche sur les risques cycloniques et naturels, la vulnérabilité des territoires face aux crues rapides, la gestion des alertes et des crises lors d'inondations, le risque de sécheresse, le risque sismique...
- > Fin 2018, **25 projets de recherche liés aux risques naturels** avaient été menés à bien depuis la création de la Fondation MAIF.



Actions réalisées depuis 2016

- > **Deux études** ont été finalisées : **la détection des failles naturelles** par la mesure de la densité des muons (particules cosmiques) ; **l'utilisation des réseaux sociaux comme vecteurs d'alertes lors de catastrophes naturelles**.
- > La Fondation MAIF pour la recherche a **soutenu la création de Lastquake, une application mobile visant à caractériser les séismes** (magnitude, durée, localisation, dégâts) grâce aux informations recueillies par les utilisateurs témoins. Elle a été téléchargée 250 000 fois. La fondation a permis également le lancement de Suricate-Nat, une plateforme participative source d'information citoyenne lors de la survenue de catastrophes naturelles.
- > **De nombreuses recherches ont porté sur la prévention des risques liés aux événements naturels** : dommages dus aux vagues lors des tempêtes, phénomènes de submersion marine, risques socioéconomiques consécutifs aux inondations, risques cycloniques, volcanisme, tsunamis, mesure de la dynamique des sols via des dispositifs innovants.

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > **La Fondation MAIF pour la recherche apporte son soutien à un projet sur l'exposition des citoyens aux inondations, entre choix individuels de résidence et préconisations des politiques publiques.** Via un autre projet, elle contribue à développer avec les collectivités territoriales des politiques de prévention des risques sismiques. En fonction de la prévalence de ces risques et des propositions des laboratoires de recherche pour mieux les prévenir ou les contenir, la Fondation MAIF orientera ses décisions de financement.



Nous, entreprise

➔ **Être un acteur
qui améliore
ses performances**

1 | Dans ses pratiques d'investissement responsable

Historique

Investissements financiers

- > La MAIF détermine ses choix d'investissement dans des obligations d'entreprises et d'États sur la base de critères évaluant leur implication environnementale et sociale et leur pratique de gouvernance. **Elle privilégie les investissements dans des fonds socialement responsables orientés vers le développement durable.** Ces fonds peuvent financer par exemple les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien).

Fin 2018

83 %

de notre portefeuille d'actifs financiers intègrent une démarche d'investissement socialement responsable.

Investissements immobiliers

- > Ces investissements privilégient des bâtiments bénéficiant d'une labellisation environnementale dès leur construction ou lors de leur exploitation (bâtiments basse consommation ou de haute qualité environnementale, maîtrisant les impacts sur l'environnement).

Partenaires/collaboratif

- > Les financements du fonds MAIF Investissement social et solidaire (MISS) soutiennent des structures et des projets à finalité sociale ou sociétale. Depuis 2012, notre fonds accompagne des entreprises innovantes au service d'une société plus juste et plus durable.

Actions réalisées depuis 2016

- > Pour contribuer au financement de la transition énergétique et écologique, **un objectif de part verte a été donné à notre politique d'investissement**. Cette part verte est en constante progression. Fin 2018, 911 millions d'euros, soit 4,9 % des actifs financiers du groupe MAIF, ont été investis dans le financement de la transition énergétique : green bonds (obligations vertes), immobilier labellisé, infrastructures d'énergie renouvelable, entreprises spécialisées...
- > Les **entreprises** réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires ou produisant plus de 30 % de leur électricité grâce au charbon thermique ont été **exclues des investissements réalisés en direct**.
- > **La MAIF adhère au Climate Action 100+**, un regroupement d'investisseurs mobilisés pour inciter les entreprises mondiales les plus polluantes à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.
- > Depuis 2017, **la MAIF porte une attention particulière au risque environnemental de son portefeuille d'actifs financiers**, et effectue ses choix d'investissements en conséquence. **En 2018 le calcul de l'empreinte carbone a été réalisé sur 77 % de ses actifs**. De même, elle a mesuré la part investie dans des entreprises impliquées dans l'extraction des énergies fossiles (part brune).

Fin 2018

911 M€

investis dans le financement
de la transition énergétique



Actions à venir entre 2019 et 2022

- > En 2020, le conseil d'administration de MAIF, composé de représentants de ses sociétaires et salariés, **inscrira la démarche d'investissement du groupe dans une stratégie Climat volontariste en phase avec l'objectif de l'accord de Paris**, en visant l'alignement, d'ici 2030, de son portefeuille d'investissements sur une trajectoire au plus proche d' $1,5^{\circ}\text{C}$.
- > Pour atteindre cet objectif ambitieux, **le groupe franchira un cap supplémentaire en s'engageant à sortir totalement du charbon d'ici 2030**. MAIF, qui met en œuvre une politique d'exclusion du charbon depuis 2018, appliquera désormais les critères suivants à ses investissements directs sur les marchés financiers et à ses fonds dédiés, qu'il s'agisse de nouveaux investissements ou d'entreprises déjà présentes en portefeuille :
 - exclusion des entreprises minières qui produisent du charbon thermique ;
 - exclusion des entreprises qui développent de nouveaux projets de mines, centrales et infrastructures charbon ;
 - exclusion des entreprises qui produisent plus de 10 % de leur électricité à partir du charbon ;
 - exclusion des entreprises réalisant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires grâce au charbon ;
 - exclusion des entreprises dont la capacité de production d'électricité à partir de charbon est supérieure à 5 GW.
- > En complément de ces exclusions, **la mutuelle entend mener une démarche d'engagement auprès des entreprises et faire évoluer favorablement les sociétés de gestion** en s'engageant auprès de celles à travers lesquelles elle investit.
- > Une stratégie climat orientée vers une transition climatique inclusive : en ligne avec **sa raison d'être, qui vise à garantir un réel mieux commun**, **MAIF cherche à contribuer, par ses investissements, à une transition climatique inclusive**, c'est-à-dire à la transformation progressive de son modèle de croissance vers plus de soutenabilité pour l'homme et son écosystème. Il s'agit d'œuvrer en faveur d'une transition créatrice d'emplois durables, attentive aux inégalités sociales et au développement des territoires et promotrice de modes de vie plus durables.
- > **La création du fonds MAIF Transition :** MAIF, en partenariat avec Akuo Energy, premier producteur indépendant français d'énergie renouvelable et distribuée, a créé un fonds d'investissement doté de 50 M€ visant à accompagner la transition agroénergétique. Le fonds MAIF Transition a pour objectif de financer conjointement des projets de production d'énergie renouvelable et des projets agricoles biologiques grâce à la technologie de l'Agrinergie® développée par Akuo.

2 | Dans le domaine des achats

Historique

- > La MAIF veille de longue date à privilégier les produits respectueux de l'environnement. **Elle a créé un référentiel d'achats responsables et forme en ce sens tous ses acheteurs.**
- > Elle n'utilise que du **papier 100 % recyclé ou issu de forêts gérées durablement, et privilégie les fournitures de bureau écologiques.** Les mobiliers de bureau sont écoconçus. Les cafés et thés servis sont issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable.
- > La sélection des équipements informatiques s'appuie sur des critères environnementaux.
- > Chaque année, **la semaine du développement durable fait l'objet en interne de nombreuses animations ciblées.**



100 %
du papier est recyclé
ou issu de forêts gérées durablement.

Actions réalisées depuis 2016

- > **Une collecte de bouchons et de capsules de café** à des fins de recyclage a été mise en place dans l'entreprise. Les gobelets en plastique ont été retirés de toutes les machines à café du siège.
- > **L'utilisation d'enveloppes labellisées Écolabel européen avec fenêtre recyclable** a été généralisée.



Actions à venir entre 2019 et 2022

- > **Une charte d'achats responsables intégrant la performance RSE préside à la sélection des fournisseurs**, qui sont soumis à un questionnaire de responsabilité plus exigeant. La charte sera intégrée à tous les contrats fournisseurs.
- > L'analyse de la performance RSE des fournisseurs se poursuivra avec **l'établissement d'un étalonnage par familles d'achats et l'acquisition d'un outil d'évaluation**.
- > Le travail des acheteurs sera déterminé par une **politique globale d'achat responsable axée sur les bonnes pratiques**, présentée en comité de direction au dernier trimestre 2019.
- > **Aujourd'hui 20 % des produits d'entretien que nous utilisons sont écolabellisés** ; nous travaillons avec notre prestataire d'entretien afin qu'il référence uniquement des produits écolabellisés lorsque leur efficacité est équivalente aux produits standards.

3 | En matière informatique

Historique

- > **L'augmentation de la durée de vie et d'utilisation des équipements informatiques** a permis de **limiter le rachat de matériel**.
- > **L'ensemble du matériel MAIF bénéficie du label Energy star**, qui distingue les équipements les plus performants en termes de rendement énergétique. La consommation d'énergie des ordinateurs fixes a diminué de 44 W à 16 W en utilisation normale, et de 13 W à 0,25 W en mode veille.
- > La plupart des imprimantes personnelles du siège ont été supprimées au profit de **copieurs partagés paramétrés par défaut pour des impressions en noir et blanc et recto verso**. Ils fonctionnent sur activation du badge de nos salariés et militants afin de limiter le gaspillage.



Baisse de la consommation des ordinateurs fixes

- 28 Watts

Actions réalisées depuis 2016

- > Les doubles écrans des personnes n'en ayant pas l'usage ont été **supprimés** ainsi que les postes fixes des salariés possédant un ordinateur portable.
- > Les temps réduits de lancement et de redémarrage des **postes informatiques** incitent les salariés à les **éteindre le soir**.
- > La **consommation d'énergie des ordinateurs fixes et portables diminue** au fil des renouvellements.
- > Une partie du **stockage des données** des serveurs a été transférée **vers des data centers externes, de préférence écoresponsables** et situés en Europe.
- > Les imprimantes personnelles sont progressivement retirées du réseau, et **tous nos salariés sensibilisés à l'intérêt de mutualiser ce matériel**.

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > Un **audit et un benchmark du matériel informatique** permettront de renforcer l'efficacité de notre démarche en identifiant nos axes d'amélioration.
- > La **création de notre comité interne Green IT** sera suivie de l'élaboration d'un plan d'action axé sur les postes de travail, les logiciels, les centres de données...

4 | En termes de communication

Historique

- > **Tous les documents publiés par la MAIF portent les logos Ecofolio et Triman**, attestant que nous participons à la réduction de l'impact environnemental des papiers et des emballages.
- > **Depuis 2013, le nombre de plis envoyés a baissé de 5 % en moyenne par an**, grâce à la mise en place du vote en ligne de nos sociétaires, de la signature électronique, et à la dématérialisation des courriers de gestion (devis, attestations), de sinistres et commerciaux (au profit du e-mailing). Des cartes vertes préformatées sont imprimables depuis tout poste de travail.
- > **Depuis le 1^{er} janvier 2013, nos conditions générales sont imprimées sur du papier de moindre grammage**, ce qui a permis de réduire de 13 % notre consommation de papier.
- > **Les équipiers** de notre studio de création graphique, de l'atelier et de la fabrique éditique ainsi que les chargés de communication **ont été formés à la communication "responsable"**. La même démarche a été appliquée aux campagnes de communication. Le choix des objets publicitaires intègre des critères sociaux et environnementaux et fait l'objet d'un questionnement.
- > **Les bâches publicitaires MAIF sont recyclées** par une entreprise locale en objets de consommation (trousses, sacoches...).



9 tonnes
de papier économisé
grâce à l'utilisation de papier
de moindre grammage.

Actions réalisées depuis 2016

- > **La dématérialisation des documents** adressés aux sociétaires s'est poursuivie.
- > **Les sets de tables ont été retirés du restaurant d'entreprise** afin de limiter la consommation de papier et d'encre (210 000 sets environ étaient utilisés chaque année).

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > Nous allons préparer un **nouveau plan d'action pour réduire l'impact environnemental** de nos opérations de communication, et concevoir des événements écoresponsables.
- > Un travail d'**optimisation de la gestion des stocks** sera mené au niveau du réseau.
- > Nous allons **sensibiliser tous les commanditaires de supports de communication** à l'impact environnemental de leurs demandes.
- > Nous allons sélectionner de nouveaux **imprimeurs courant 2020** sur des critères environnementaux.
- > Du fait de la pénurie de papier recyclé, de **nouvelles filières d'approvisionnement conciliant au mieux les labels écoresponsables** des supports (PEFC, FCS) et leur provenance (exclusion de supports provenant d'Asie, par exemple) sont à l'étude.
- > La **dématérialisation des documents contractuels** (attestations de chasse, relevés de compte...) **franchira de nouvelles étapes.**
- > **Les cadeaux d'entreprise et autres goodies/objets publicitaires** vont faire l'objet d'une refonte complète pour servir la démarche RSE de la MAIF en sourçant **de préférence des objets respectueux du développement durable.**

5 | **En maîtrisant sa consommation énergétique**

Historique

- > Une équipe pluridisciplinaire “énergie” — travaux, maintenance, informatique, achats, RSE — **est en charge du management de l’énergie à la MAIF**. Un comité de direction fixe les orientations stratégiques. Le comité de pilotage opérationnel assure le suivi des consommations et propose des actions visant à les limiter. Parmi celles-ci, la récupération de l’énergie générée par les serveurs informatiques pour chauffer certains bâtiments du siège.

- > Des vignettes de **sensibilisation aux gestes écoresponsables** ont été diffusées auprès de nos acteurs internes.



Récupérer l’énergie générée par les serveurs informatiques pour chauffer des bâtiments.

- > **Les personnels** et managers des secteurs travaux et maintenance **ont été formés à l’écoconstruction, à l’aménagement et à la performance énergétique.**

Actions réalisées depuis 2016

- **Un outil de suivi et de pilotage de la performance énergétique** du parc a été mis en place, avec le déploiement progressif d'un plan de comptage.
- **Le management de l'énergie** a permis d'obtenir en 2018 la certification ISO 50 001 de l'ensemble de nos sites que nous occupons.
- **Nous avons sensibilisé nos acteurs internes à la maîtrise de leur consommation** par la diffusion d'un film et de consignes de bonnes pratiques. Chacun de nos sites est informé annuellement de son bilan de consommation.
- **Les installations de chauffage ont été rénovées** sur douze sites, ainsi que **l'éclairage du parking du siège social** pour être moins énergivore.
- **Des véhicules hybrides et électriques** ont rejoint la flotte d'entreprise.
- Nous agissons auprès de nos **fournisseurs d'électricité qui s'engagent à produire l'équivalent de l'énergie consommée par les sites MAIF en énergie renouvelable**.
- **Nous produisons notre propre énergie** : en 2017, la MAIF a été lauréate d'un appel à projets lancé par la Région Occitanie/ Pyrénées Méditerranée pour son projet d'ombrières solaires en autoconsommation sur le site de Labège. Celles-ci permettent de couvrir 30 % des besoins d'électricité du site tout en offrant une protection aux véhicules stationnés.





Des véhicules hybrides et électriques

ont rejoint la flotte d'entreprise

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > Pour continuer d'améliorer notre performance énergétique, **le management de l'énergie sera consolidé**, afin notamment de mettre en œuvre un programme de rénovation thermique du parc.
- > **Notre politique d'achat d'énergie verte sera renforcée.** Un appel d'offres sera lancé pour de nouveaux contrats de fourniture d'énergie permettant de faire émerger de nouveaux moyens de production d'énergie renouvelable.
- > **La solution d'autoconsommation**, notamment via l'installation de panneaux solaires, **sera plus largement déployée** sur nos sites.
- > Toutes les **acquisitions et rénovations de bâtiments** intégreront des **considérations environnementales et énergétiques**.
- > Nous souhaitons **augmenter** significativement **la part de nos bâtiments** en propriété **bénéficiant d'une certification environnementale**.

6 | En agissant sur les déplacements de ses collaborateurs

Historique

- > Les déplacements alternatifs des salariés sont encouragés à l'occasion d'**événements organisés lors de la semaine de la mobilité et de celle du développement durable** (prêt de vélos, triporteurs et véhicules électriques).
- > Nous encourageons nos collaborateurs à **utiliser les transports en commun grâce à la prise en charge intégrale de leurs abonnements**.
- > La réalisation au siège d'une étude PDE (plan de déplacement d'entreprise) a permis d'évaluer les pratiques et les contraintes en matière de déplacements professionnels et domicile/travail.
- > Nous avons **expérimenté le télétravail pour limiter les trajets domicile/travail et leur impact carbone**, et l'avons étendu à tous nos sites.
- > Pour réduire les déplacements professionnels, le **recours aux visioconférences, webconférences et conférences téléphoniques** s'est développé.



➤ Visioconférences, webconférences et conférences téléphoniques
= MOINS DE DÉPLACEMENTS

Actions réalisées depuis 2016

- > **Un service de conciergerie proposant des services collaboratifs** a été mis en place afin de limiter les déplacements individuels.
- > La MAIF accorde une **indemnité kilométrique aux salariés utilisant un vélo** pour se rendre au travail.
- > **Nous sommes partenaires de l'application mobile Zaléo, qui propose des itinéraires basés sur les transports alternatifs.**
Un test grand public a été lancé à Bordeaux en 2017 puis à Strasbourg en 2018.
- > **Six prises de recharge pour voitures électriques ont été posées au siège.**
- > **Une station de cinq vélos à assistance électrique a été mise à disposition des salariés du siège** pour des déplacements professionnels ou personnels en centre-ville. Vingt vélos peuvent être utilisés par les collaborateurs du service informatique pour des trajets inter-bâtiments.
- > **L'étude PDE a été étendue** à notre réseau, sur 13 sites visés par la réglementation. Elle **a permis d'évaluer les besoins des salariés en termes d'équipement en vélos et véhicules électriques** et de prévoir les parkings et bornes nécessaires.





Actions à venir entre 2019 et 2022

> **La MAIF s'engage dans la démarche Mobili'Pro portée par l'Ademe Nouvelle-Aquitaine.**

Elle vise à optimiser la flotte de véhicules de fonction, à réduire la consommation de carburant et à proposer un accompagnement des collaborateurs vers des modes de déplacement plus responsables. Cet accompagnement passe par une formation à l'écoconduite, la mise en place de solutions d'auto-partage, l'achat et la location de véhicules électriques et le déploiement de bornes de recharge sur le parc MAIF.

> Nous voulons accroître la part de véhicules électriques dans la flotte des véhicules de service.

> La poursuite du **déploiement de Skype entreprise, des réunions virtuelles et du télétravail** ainsi que le lancement d'un **service de covoiturage** contribueront à réduire encore les déplacements professionnels.

> Nous voulons développer **des solutions alternatives pour les trajets domicile-travail de nos salariés et militants** (vélo, trottinette, covoiturage...) et augmenter la part de la mobilité décarbonée.

7 | **À travers une gestion optimale de ses déchets**

Historique

- > **Tous les déchets de notre siège** (papier, cartons, cartouches, piles, gobelets, déchets verts, aciers, mobilier, matériels informatiques...) **sont triés et recyclés**. Par exemple, Emmaüs et les Ateliers du Bocage recyclent les cartouches d'encre collectées au siège et dans le réseau.
- > **Les déchets alimentaires du restaurant d'entreprise** font l'objet d'une **méthanisation**.
- > Pour **limiter la consommation de bouteilles en plastique**, des fontaines à eau sont mises à disposition sur l'ensemble de nos sites.
- > Les appels d'offres pour l'achat d'ordinateurs fixes incluent un volet "emballages" afin de **limiter la consommation de polystyrène au profit d'emballages responsables**.
- > **Une coopération avec les Ateliers du Bocage permet d'organiser le recyclage des différents types de déchets du réseau**. Au siège, des plateaux de tri organisent les déchets industriels banals (papiers, cartons, plastiques...)
- > **Notre mobilier fait l'objet de dons à des associations**.
- > **Nos espaces verts sont entretenus sans produit phytosanitaire**. Les déchets d'élagage sont réemployés sur site pour pailler les massifs.

Actions réalisées depuis 2016

- > Les salariés et convives du restaurant ont été **sensibilisés aux bons gestes afin de limiter le gaspillage alimentaire.**
- > Nous avons expérimenté une **solution de recyclage du papier** avant de la déployer dans les sites du réseau.
- > Dans une dynamique d'économie circulaire, les matières non réutilisables des meubles usagés sont démontées pour être recyclées ou valorisées. Les éléments restants sont assemblés pour permettre la fabrication de nouveaux meubles.
- > Les supports publicitaires (bâches, kakémonos...) sont recyclés par des entreprises d'insertion pour personnes handicapées en d'autres objets (sacoches, étiquettes de bagages...).
- > Un nouveau contrat d'entretien des locaux prévoit des méthodes de travail plus respectueuses de l'environnement. Par exemple, l'utilisation, sur le siège MAIF, de microfibras lavables et réutilisables évite la production de déchets de type éponges et lingettes.



Actions à venir entre 2019 et 2022

> Nous voulons instaurer des **partenariats pour sensibiliser nos publics internes et externes à l'économie circulaire** (dons d'objets, ateliers de réparation...).

> **La MAIF agit pour diminuer sa production de déchets à la source, tout en améliorant la valorisation des déchets produits.** Elle continuera de développer le recours aux circuits de réemploi pour les chantiers, mobiliers et équipements.

> Des solutions seront déployées sur l'ensemble des sites pour **limiter la production de déchets** : suppression de l'usage unique, numérisation des documents techniques, dotation à l'ensemble des collaborateurs qui le souhaitent d'une gourde inox...

> **Des poubelles de tri sélectif permettent la collecte des déchets de bureau à la source.**

> **La valorisation de nos déchets alimentaires sera renforcée.**
En 2018, notre partenaire Bionerval a réceptionné 52 tonnes destinées à son unité de méthanisation.

> **Un catalogue de mobilier de réemploi sera mis à disposition des collaborateurs.**

> **Nous allons développer le recours à des matériaux et produits écolabellisés et/ou biodégradables.**
Les nouveaux aménagements intégreront des matériaux de réemploi.



**Privilégier
les matériaux
écolabellisés.**

> **Un référentiel "chantiers propres",** à travers lequel **les entreprises partenaires s'engageront à collecter et valoriser les déchets de chantiers,** sera appliqué à tous les contrats de travaux.

> Nous avons engagés des **travaux sur la dématérialisation des documents relatifs aux chantiers** (dossiers travaux, permis de feu...).



Nous, entreprise

➔ **Être un acteur
qui pilote sa politique
environnementale**

1 | En associant les acteurs internes

Historique

- > Suite aux bilans carbone réalisés en 2012 et 2015, **un plan d'action** associant des salariés des différentes directions métiers **a été mis en œuvre**.

2 bilans carbone

ont été réalisés en 2012 et 2015.

- > **Nos collaborateurs sont formés dans leurs métiers respectifs** : les acheteurs aux **achats responsables**, le personnel des services travaux à l'**écoconstruction**, les chargés de communication et de création à l'**écocommunication**.

- > Nos salariés sont régulièrement sensibilisés aux enjeux environnementaux à l'occasion d'**événements spécifiques**, en particulier lors de la **semaine du développement durable** et de la **semaine européenne de la mobilité**.



Sensibiliser aux enjeux environnementaux à l'occasion d'événements spécifiques.

Actions réalisées depuis 2016

- > Tous les collaborateurs du siège et du réseau ont pu prendre part à un **challenge destiné à coconstruire le nouveau plan d'action environnemental. 108 actions ont ainsi été proposées.** Plusieurs groupes de travail (mobilité, déchets/économie circulaire, biodiversité eau/énergie, green IT...) ont élaboré un plan d'action.
- > Nos acteurs internes sont invités à se connecter à une **plate-forme collaborative de défis écogestes**, accessible à tous.
- > Nous avons expérimenté un réseau de **relais société collaborative**.
- > Les salariés du siège et du réseau ont été associés à l'**évaluation de la responsabilité sociétale de la MAIF** effectuée par l'Afnor en 2016.



Organiser un challenge pour coconstruire le nouveau plan d'action environnemental MAIF.

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > Nous étudions la **création d'un nouveau réseau d'“activistes volontaires RSE”**, chargé de faire rayonner les **initiatives locales et nationales**.
- > Des **outils de sensibilisation et de formation des collaborateurs à la politique RSE** de l'entreprise sont **en cours de développement**. L'organisation d'événements (conférences, ateliers...) favorisera leur acculturation et leur engagement.
- > Dans un souci d'amélioration de la valorisation de nos déchets, nous avons engagé des **travaux pour l'obtention de la certification Haute qualité environnementale**, volet exploitation, pour notre siège social à horizon 2020.
- > Des **groupes de travail** dédiés aux thématiques de la mobilité, de l'eau – énergie – biodiversité, des déchets et économie circulaire, mon restau responsable, labellisation patrimoine et Green IT **permettent de piloter les plans d'actions respectifs**.

2 | En suivant et mesurant sa performance environnementale

Historique

- > La MAIF a anticipé la réglementation et mesure ses émissions de gaz à effet de serre depuis 2006. Un second **bilan carbone** a été réalisé en 2012, puis en 2015.



Introduire des indicateurs environnementaux.

- > Le dispositif de suivi de **sa démarche environnementale implique directement les instances décisionnelles et opérationnelles** de l'entreprise. Des indicateurs environnementaux sont introduits pour accompagner le déploiement des plans d'action.

- > Elle formalise sa **politique environnementale** et la fait connaître à travers des rapports, bilans, expositions... La **performance environnementale** de la MAIF est **mesurée à intervalles réguliers** lors de notations extra-financières réalisées **par des auditeurs indépendants**.
- > Une **méthodologie d'évaluation de l'impact carbone** des placements financiers a été **construite avec l'Ademe, l'Orse** (Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises) et **ABC** (Association Bilan Carbone).

Actions réalisées depuis 2016

- **L'évaluation de la démarche RSE par l'Afnor** en 2016 a conclu à une **performance environnementale "confirmée"**.
- **Un tableau de bord RSE a été créé pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires** (évaluation et reporting extra-financier, évaluation de la performance environnementale, sociale et de gouvernance). Il a permis de piloter efficacement le plan d'action 2016/2018 issu de la nouvelle stratégie RSE du groupe.
- **En 2018, un nouveau bilan carbone a été réalisé.**

Actions à venir entre 2019 et 2022

- Les **plans d'action seront ajustés** en tenant compte notamment du calcul d'un bilan carbone intermédiaire.
- **Un tableau de bord stratégique** s'appuyant sur les indicateurs de performance **sera construit.**



3 | En impliquant toutes les parties prenantes

Historique

- > Avec son réseau de prestataires automobiles, la MAIF a mis au point **des solutions de réparation alternatives** au renouvellement systématique des éléments de carrosserie endommagés. La durée de vie des pièces détachées est allongée par l'utilisation de pièces auto de réemploi (carrosserie, optique, feux).
- > Un **service extra-assurantiel est proposé aux sociétaires** qui souhaitent destiner leurs véhicules à la destruction. Après que le sociétaire ait pris contact avec le recycleur partenaire le plus proche de la zone concernée, **l'opération de recyclage du véhicule est réalisée gratuitement** et en conformité avec la réglementation.
- > **Nous travaillons avec nos fournisseurs de papier** (imprimeurs labellisés écoresponsables) sur la **réduction des impacts environnementaux**.

Actions réalisées **depuis 2016**

- > **La solution de réparation du véhicule au moyen de pièces de réemploi**, après accord du sociétaire, a été progressivement **étendue à l'ensemble du territoire**. En 2017, la MAIF a été sponsor des Trophées auto du recyclage.
- > Toutes les parties prenantes de l'entreprise ont été associées à l'évaluation extra-financière réalisée par l'Afnor.

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > **Le réseau de recycleurs partenaires évoluera afin de s'appuyer sur des structures plus homogènes en termes de services, d'organisation et de qualité des prestations.**

Cette évolution permettra également d'améliorer l'approvisionnement de véhicules destinés à produire des pièces de réemploi pour notre réseau de réparateurs partenaires.

À ce titre, depuis le 1^{er} janvier 2019, la MAIF a décidé de détruire l'ensemble des véhicules quatre roues de plus de 8 ans cédés aux recycleurs partenaires.

- > **L'acquisition d'un outil d'évaluation permettra à la MAIF de choisir ses fournisseurs en fonction de critères de responsabilité sociétale.**

- > **Un comité éthique, garant des orientations de la politique environnementale, sera créé au plus près des instances dirigeantes.**



faire évoluer notre
**réseau de
partenaires
recycleurs**





Nous, **acteur**

➞ **engagé dans la cité**

1 | Avec le soutien de nos partenaires

Historique

> **La MAIF s'associe à de nombreux événements au côté de partenaires de référence.** En 2015, dans le cadre de POC21 (accélérateur de solutions durables), elle a apporté son soutien à des créateurs d'innovations écologiques. Avec Place to B, elle a contribué à sensibiliser le grand public aux enjeux de la COP 21, et les classes de primaire aux conséquences du changement climatique via le concours "Agir pour la planète". Elle finance des recherches menées par l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) sur l'impact social et environnemental des pratiques collaboratives. Elle **soutient les Trophées auto du recyclage**, qui récompensent les entreprises (démolisseurs et casses auto) dont les pratiques sont les plus responsables de la filière.

> **Le prestataire rochelais Circul'ère récupère les anciennes bâches publicitaires** et les réutilise afin de créer de nouveaux objets pour la MAIF.



Actions réalisées depuis 2016

- > **Notre politique de partenariats RSE et de sponsoring événementiel** a été développée en lien avec notre stratégie. La MAIF soutient par exemple **Surfrider Foundation Europe** dans son travail de sensibilisation du grand public à la protection des océans. Elle soutient également l'initiative de **Yann Arthus-Bertrand et de la Fondation GoodPlanet**, qui ont fait du domaine de Longchamp à Paris un lieu d'échanges et d'expérimentations dédié à l'écologie et à l'humanisme.
- > La MAIF s'est engagée dans la cause de l'**antigaspillage** au côté de **La Famille Zéro déchet** et de l'**association Zéro Waste France**.
- > **Partenaire fondateur de la plateforme WAG (We Act for Good)**, nous accompagnons WWF dans sa démarche de sensibilisation aux comportements responsables au quotidien, en matière de mobilité, d'énergie, d'alimentation, de réduction des déchets.
- > Depuis 2017, la MAIF soutient **le développement d'Enercoop, fournisseur français d'énergie 100 % coopérative et renouvelable**. Elle soutient aussi Énergie partagée, mouvement citoyen qui finance les projets de production d'énergie renouvelable maîtrisés par les habitants et les collectivités.
- > Avec la fondation Repair café, elle organise dans ses délégations **conseil la collecte et la réparation d'objets**. Près de 500 participants ont été sensibilisés à l'occasion d'une quinzaine d'actions.
- > Lancé en 2018, **MAIF Start up Club accompagne les jeunes pousses innovantes en phase avec nos valeurs sociales, sociétales et environnementales**, et noue des liens précieux avec cet écosystème. Sont accueillies en résidence de jeunes entreprises militant contre le gaspillage alimentaire, pour la gestion des déchets, l'apprentissage des gestes de premiers secours ou encore l'inclusion numérique.



Actions à venir entre 2019 et 2022

- > Une signalétique spécifique sera créée pour les recycleurs partenaires, afin que les sociétaires puissent les identifier dans le but de bénéficier d'une remise de 10 % sur l'achat de pièces de réemploi ou encore céder leur véhicule en fin de vie.
- > Notre magazine MAIF informe nos 3,2 millions de sociétaires sur notre stratégie d'entreprise responsable et engagée en faveur de l'économie circulaire.
- > Nous entreprenons au siège une démarche volontariste "mon restau responsable" avec la Fondation pour la nature et l'homme.
- > Nos partenariats engagés seront déployés sur l'ensemble du territoire afin de renforcer la dimension environnementale de la signature "assureur militant".
- > Le développement de passerelles entre Zéro Waste et les fédérations sportives dont nous sommes partenaire est envisagé pour contribuer à la mise en place et la tenue d'événements sportifs durables générant le moins de déchets possibles.
- > Les jeunes de l'UNSS seront également soutenus dans la mise en place de « brigades vertes » dédiées aux événements sportifs scolaires.
- > Nous allons contribuer à promouvoir les objectifs du développement durable de l'ONU auprès des établissements scolaires, en partenariat avec la Fondation GoodPlanet, par l'édition/diffusion d'une exposition de kits de posters.
- > Le soutien à l'événement Fête des possibles permet aux citoyens, sur tout le territoire, d'agir concrètement pour l'écologie et la préservation de l'environnement.
- > Le développement de nouveaux partenariats avec des acteurs reconnus dans la lutte pour la préservation de l'environnement verra également le jour ces prochains mois et années.
- > Nous avons noué un partenariat avec le Reffedd (Réseau français des étudiants pour le développement durable). Le but est de mutualiser nos moyens d'actions afin de sensibiliser et engager les jeunes et les étudiants sur les enjeux du développement durable.



**3,2 millions
de sociétaires**

informés par le magazine MAIF.

2 | En sensibilisant au changement climatique

Historique

> Depuis 2007, la MAIF a programmé une centaine de conférences mutualistes ouvertes à tous sur des sujets liés à l'environnement, dont un certain nombre sur le climat. La biodiversité, le développement durable, l'évolution climatique et ses impacts sur la société ont été abordés par nos conférenciers experts.

> La conférence "Climat : préparons le monde de demain" éclaire sur les conséquences climatiques à court et moyen terme d'une utilisation non maîtrisée des ressources.

> La conférence "Océan, océans, quel est notre avenir ?" sensibilise les citoyens à l'urgence de la protection du littoral et du milieu marin.



Près de
100
conférences
liées à l'environnement.

Actions réalisées depuis 2016

> La sensibilisation des sociétaires et des citoyens aux enjeux environnementaux s'est poursuivie au travers de ces conférences et du lancement de nouvelles thématiques.

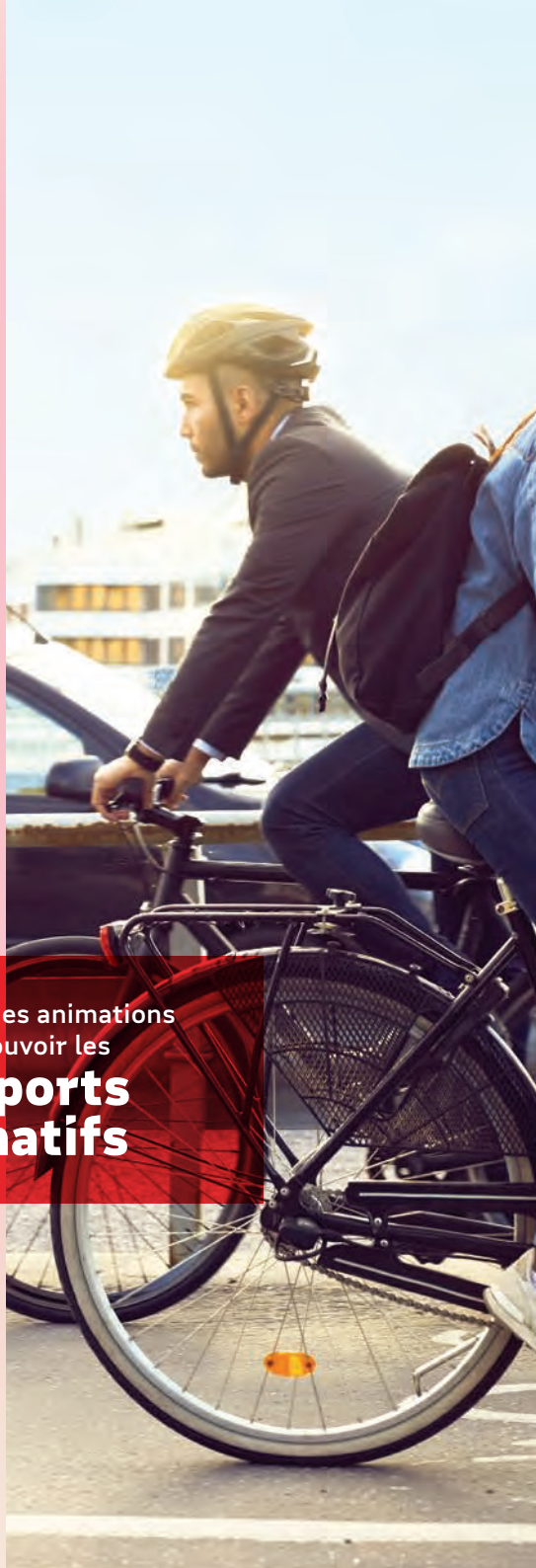
Actions à venir **entre 2019 et 2022**

- Les thèmes de l'économie circulaire, de la collecte et du tri des déchets, de l'énergie, seront explorés sur l'ensemble du territoire.
- **Des tables rondes sur l'économie symbiotiques seront organisées**, avec la participation de d'acteurs locaux inspirants.



Organiser des animations
pour promouvoir les

**transports
alternatifs**





3 | En incitant aux comportements alternatifs

Historique

- > **Des actions de sensibilisation des sociétaires aux comportements alternatifs** sont conduites avec nos partenaires. En 2014, l'opération "Lunettes pour tous" menée auprès des salariés et des sociétaires a permis de collecter plus de 14 000 paires de lunettes. Confiées au magasin responsable et solidaire Optica Argos, elles sont retravaillées et redistribuées à des populations défavorisées via des associations humanitaires et des ONG.
- > **Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la MAIF propose à ses salariés de nombreuses animations autour de la prévention des risques et des transports alternatifs.** Ils ont pu notamment s'initier au segway et emprunter des voitures électriques, vélos et triporteurs à assistance électrique pendant un mois pour leur trajet domicile/travail.

Actions réalisées depuis 2016

- > Un **carrousel à vélos à assistance électrique** a été mis à disposition des salariés du siège social.
- > L'opération "**Un trésor dans nos placards**" a permis de récupérer un peu plus de six tonnes de fournitures et de matériels inutilisés afin de les réemployer.
- > Nous avons organisé une **conférence zéro déchet et des ateliers pratiques pour nos salariés, militants et sociétaires** (fabrication de produits d'entretien, de sacs à vrac, recettes à partir de déchets alimentaires...).
- > La MAIF a participé au challenge **mobilité de Nouvelle-Aquitaine en 2017 et 2018**, au cours duquel **nos acteurs internes sont incités à utiliser des alternatives à la voiture individuelle**. En 2018, près de 4 900 km ont ainsi été parcourus en covoiturage, à pied, à vélo ou en transport en commun.



6 tonnes
de récupération
de fournitures.

Actions à venir entre 2019 et 2022

- > Un **service de covoiturage sera lancé** afin de contribuer au développement d'une mobilité responsable.
- > Nous déploierons plus d'**actions concrètes en faveur de l'économie circulaire, de la collecte et du tri des déchets et de la maîtrise énergétique** sur l'ensemble de notre réseau.

MAIF.FR

Retrouvez-nous aussi sur   

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des Assurance.

7177PE-L - 01/2021 - Conception et réalisation : Aggelos à Saintes pour le Studio de création MAIF.
Crédits photos : Chloé Vollmer-Lo, Vincent Nguyen, Pierre Marchal/MAIF - Eclipse_images, Caiaimage-Robert Daly, Aleksandar Nakic, Mike Harrington, Sturti, Kerkez, Abel Mitjà Varela, Adie Bush, Vgajic, Maskot, Zing Images/Gettyimages - David Woodfall, Katharina Mikhlin/PlainPicture.

